

## Acheter mieux !



3 planètes

*Seront nécessaires d'ici à 2050 pour maintenir nos niveaux de consommation actuels, compte tenu des projections d'évolution de la population mondiale.<sup>1</sup>*

### Notre diagnostic

Notre consommation affecte fortement la société, notamment via la raréfaction des ressources naturelles ou encore les déchets qui en résultent. Si nous ne revoyons pas certaines de nos habitudes, 3 planètes seront nécessaires à l'horizon 2050 pour produire les ressources requises au maintien de ce volume de consommation à l'échelle mondiale<sup>2</sup>. Nous sommes déjà bien au-delà de ce

<sup>1</sup> **Source** : Objectif de Développement Durable n°12 des Nations Unies.

<sup>2</sup> Et sans prendre en compte l'évolution des niveaux de vie dans d'autres pays moins développés !

seuil en Belgique : si tout le monde consommait autant que le Belge moyen, 4 planètes seraient nécessaires pour subvenir à nos besoins<sup>3</sup> ! La soutenabilité de nos modes de consommation est dès lors fortement compromise.

De plus, les opportunités de consommation sont relativement mal réparties dans la population. Même si les inégalités n'ont pas nécessairement augmenté ces dernières années en Belgique, le ressenti des citoyens est tout autre<sup>4</sup>. Le pouvoir d'achat moyen a augmenté depuis l'an 2000, comme l'atteste une consommation plus importante de certains biens et services (téléphonie mobile, séjours touristiques à l'étranger) ainsi qu'une évolution du niveau général des prix inférieure à l'évolution du salaire moyen, notamment parce que les prix de biens non essentiels (trajets en avion, électroménager ou encore abonnements de télécommunication) ont baissé. Ce qui n'est cependant pas le cas pour les biens de première nécessité ou les dépenses courantes comme l'énergie (augmentation des prix de 29 % entre 2015 et 2018 !), le logement ou la nourriture. Plus un ménage octroie une part importante de son revenu à ces dépenses courantes, plus il est susceptible de ressentir une certaine baisse de son pouvoir d'achat.

Par ailleurs, le pouvoir de marché de certaines grandes entreprises, tout comme l'information fournie par celles-ci, leur permet d'accroître leurs profits au détriment des consommateurs, tout en leur permettant de discriminer certains consommateurs selon leurs profils.



**L'économie de marché, de manière isolée, ne peut pas garantir une répartition juste et équitable du bien-être, aussi bien parmi la population actuelle qu'entre la génération actuelle et les générations futures.**

## Notre vision

### Du pouvoir d'achat au niveau de vie

Les médias, les responsables politiques parlent souvent de pouvoir d'achat. Comme si le fait d'acheter apportait du pouvoir ! Nous, au cdH, nous préférons parler du niveau de vie, qui permet d'assurer à tous une vie décente et digne. Nous savons en effet à quel point le seul fait d'être en capacité d'acheter ne constitue pas une condition suffisante pour une vie décente.

La situation des plus bas revenus retient avant tout notre attention. Trop d'allocataires sociaux vivent en effet le piège à l'emploi : aller travailler ne leur apporte pas un gain suffisant. Il est donc nécessaire d'amener le plus de monde possible vers le travail et de revaloriser celui-ci, principalement pour les salaires les moins élevés. De même, les allocations sociales doivent atteindre le seuil

<sup>3</sup> Source: Global footprint network, <https://www.footprintnetwork.org/>

<sup>4</sup> Institut pour un développement durable, « Il a vraiment augmenté le pouvoir d'achat ? « Non peut-être » », <http://www.iddweb.eu/>

de pauvreté pour ceux qui n'ont pas accès à l'emploi, tandis que le statut de cohabitant, qui est un piège pour ceux qui souhaitent habiter ensemble et être solidaires mutuellement, doit disparaître. Par ailleurs, nous estimons que des mécanismes doivent être mis en place pour accompagner les ménages les plus démunis par l'augmentation des coûts de l'énergie.

L'Etat doit jouer pleinement son rôle de régulateur pour que l'économie de marché soit porteuse de bien-être pour l'ensemble de la société. En plus de donner un signal clair quant à l'impact réel de nos activités, il doit rééquilibrer les relations entre entreprises et consommateurs en responsabilisant davantage les fournisseurs de produits et services. Il faut aussi qu'il soit en mesure de recevoir les retours des citoyens de manière simple et efficace. Donner plus de visibilité et de clarté aux différents outils mis en place à cette fin ces dernières années permettrait d'augmenter leur efficacité.



**Il est tout autant nécessaire de garantir une meilleure information aux consommateurs, davantage d'ailleurs en termes de qualité que de quantité. Le consommateur doit être mieux informé sur les caractéristiques environnementales des produits qu'il achète, notamment dans l'alimentation. La réglementation européenne en matière de label énergétique a été un grand progrès. Néanmoins, l'alimentation étant responsable d'une grande part de notre empreinte carbone, force est de constater qu'il est nécessaire d'aller plus loin.**

Enfin, l'accès à plus de consommation a été facilité par la multiplication de crédits à la consommation. Ces facilités peuvent cependant mener à des situations de surendettement, d'autant plus quand l'information transmise à l'emprunteur est incomplète ou manque de clarté. L'Etat doit donc aussi agir à cet égard. A l'inverse, certaines rigidités pouvant se révéler très onéreuses pour le consommateur dans le cadre du refinancement des crédits hypothécaires doivent pouvoir être levées.

## Nos priorités

1. Augmenter le niveau de vie des ménages à bas revenus ;
2. Lutter de manière plus radicale contre l'obsolescence programmée ;
3. Sensibiliser à l'impact sociétal et environnemental de notre consommation ;
4. Agir contre les pratiques abusives, déloyales et discriminatoires ;
5. Supprimer les rigidités en matière de refinancement des crédits hypothécaires.

## Mise en œuvre

### 1. Augmenter le niveau de vie des ménages

Augmenter notre taux d'emploi et le niveau de vie des personnes au travail est l'une de nos principales priorités. Pour y parvenir, le cdH plaide pour une réforme fiscale importante, principalement dirigée vers les bas salaires.

Par ailleurs, le montant du revenu d'intégration sociale pour une personne isolée, par exemple, ne représentait, en 2017, que 80 % du seuil de pauvreté monétaire. Deux personnes voulant cohabiter verront leurs allocations diminuer du tiers de leurs montants<sup>5</sup> ! Il est dès lors primordial de relever le niveau de vie des allocataires sociaux.

Enfin, la transition énergétique rend nécessaire une certaine augmentation des prix de l'énergie. Il est nécessaire de l'accompagner pour qu'elle n'affecte pas le budget des personnes ayant les revenus les plus bas.

#### Concrètement nous proposons de :

- ↪ Augmenter le taux d'emploi avec une réforme fiscale d'envergure et revaloriser le salaire net des personnes ayant un emploi, en particulier pour le salaire minimum et les bas salaires. (voir fiches accès à l'emploi et fiscalité)
- ↪ Aligner les prestations minimales de sécurité sociale et l'aide sociale, à terme, au niveau du seuil de pauvreté.
- ↪ Supprimer dès maintenant le statut de cohabitant pour les allocations sociales. (voir fiche Assurance sociale)
- ↪ Investir massivement dans l'isolation des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés via des aides appropriées, ainsi que dans la mobilité via un refinancement des sociétés de transport public (voir fiche investissement).
- ↪ Elargir le champ d'action des tuteurs énergies qui aident certains ménages à l'économiser par des adaptations de comportement chez les particuliers.

### 2. En finir avec l'obsolescence programmée

L'obsolescence programmée consiste, pour une entreprise, à diminuer délibérément la durée de vie d'un produit dans le but de favoriser son renouvellement. Cette pratique est dès lors néfaste aussi bien pour l'environnement que pour le portefeuille du consommateur.

---

5 Par rapport à une situation où les deux sont déclarés isolés

***S'il faut agir au niveau des producteurs, il convient aussi de conscientiser les acheteurs à la durée de vie des produits qu'ils désirent s'offrir.***

**Concrètement, nous proposons de :**

- ↪ Faire de l'obsolescence programmée un délit passible de poursuites judiciaires dans des cas de pratiques avérées, à l'instar de ce qui a été fait en France avec des peines allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 300.000 euros d'amende.
- ↪ Forcer les entreprises à afficher la durée de vie estimée des produits vendus et à offrir une garantie pour cette durée de vie, en conservant le minimum actuel de deux ans.
- ↪ Afficher le degré de réparabilité des produits afin de changer les mentalités et d'induire des comportements plus durables. Le cas échéant, garantir la disponibilité des pièces de rechange pendant la durée de vie du produit à un prix raisonnable.

### **3. Diminuer l'impact de notre consommation**

La quantification des objectifs nationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre est basée uniquement sur la production intérieure. Elle ne prend donc pas en compte les émissions intégrées dans la consommation de biens importés, ce qui entraîne un certain biais. Le consommateur est dès lors peu responsabilisé quant à son impact environnemental réel. Selon le Bureau du Plan, l'empreinte carbone belge équivaut à plus de 130 % des émissions résultant de la production, et ce chiffre est en constante augmentation !

**Concrètement :**

- ↪ Imposer un étiquetage de score écologique de type contenu carbone sur les produits à la consommation afin de permettre aux consommateurs de pouvoir adapter leur comportement en toute connaissance de cause. Ce score écologique devra intégrer aussi bien les émissions liées à sa production que les émissions nécessaires à son transport vers la Belgique.
- ↪ Limiter l'emballage des produits et favoriser la vente en vrac ;
- ↪ Reprendre sur chacun des produits alimentaires un nutriscore calculé sur base de l'impact sur la santé du produit, en particulier quant au sucre, au sel et à la graisse.

## 4. Agir contre les pratiques abusives, déloyales et discriminatoires

Beaucoup d'outils<sup>6</sup> ont été créés dernièrement pour lutter contre les pratiques abusives et déloyales. Néanmoins, la multiplication de ceux-ci a tendance à perdre les consommateurs, c'est pourquoi il faut les rationaliser.

En outre, certains oublis ou inefficacités législatives permettent encore de discriminer ou duper les consommateurs. Le cdH compte lutter contre ce problème à bras le corps.

### Concrètement, nous proposons de :

- ↪ Réunir l'ensemble des plateformes de lutte contre les pratiques déloyales et/ou abusives en un guichet unique où tout consommateur y faisant face pourra soumettre son problème et se verrait correctement aiguillé et bénéficiera d'une solution adéquate.
- ↪ Interdire purement et simplement les discriminations sur base de l'âge dans l'accès aux polices d'assurance « responsabilité civile » automobiles. Le montant des primes d'assurance doit dépendre uniquement du comportement routier de l'utilisateur.
- ↪ Lutter contre la « taxe rose » qui engendre des différences de prix non justifiées de produits et de services plus chers pour les femmes que pour les hommes (coiffeur, rasoirs).
- ↪ Responsabiliser le vendeur dans son obligation de donner une information claire, juste et précise et dans un cadre adéquat lors d'une ouverture de crédit à la consommation. Dispenser le consommateur du remboursement des intérêts (il ne devra alors rembourser que le capital) lorsque le vendeur n'a pas respecté ses obligations précontractuelles.
- ↪ Informer clairement le patient du coût de son séjour hospitalier (en distinguant les tarifs de base des suppléments appliqués) ;
- ↪ Faciliter l'échange ou le partage de billets des opérateurs de transport ;
- ↪ Imposer l'application des tarifs les plus avantageux en téléphonie mobile et internet aux clients de l'opérateur ;
- ↪ Responsabiliser les éditeurs de site internet monétisant des espaces publicitaires lorsque ceux-ci mènent à des contenus destinés à escroquer les internautes, tels que de fausses boutiques en ligne, et encadrer strictement les abonnements en ligne imposant un paiement régulier automatique. Il faut renforcer les moyens pour lutter contre ce type d'escroqueries.

---

<sup>6</sup> Notamment de Belmed, du point de contact, de médiationconsommateur.be ou encore de tropviteuse.be

- ↪ Lutter contre les ventes frauduleuses de voitures d'occasion sur gages en instaurant une base de données reprenant l'entièreté du parc automobile belge ainsi que le propriétaire de chaque véhicule, consultable par tous les assureurs du pays.
- ↪ Garantir un certain nombre d'opérations bancaires gratuites

## **5. Flexibiliser le transfert des crédits hypothécaires.**

En raison de la rigidité qui existe dans le cadre du transfert de crédits, et plus particulièrement de crédits hypothécaires, les frais afférents à leur refinancement sont bien plus élevés en Belgique que chez nos voisins. Cette rigidité freine l'exercice du jeu normal de la concurrence au détriment des consommateurs.

### **Concrètement :**

- ↪ Actuellement, revoir son emprunt hypothécaire nécessite le rachat de celui-ci. Changer cette situation en permettant un transfert pur et simple de celui-ci entre deux institutions avec modification des conditions permettrait une réduction considérable des frais.